

La plupart des essences économiquement importantes de la région des Cordillères sont confinées à la Colombie Britannique, mais l'épinette, le sapin et le pin du nord de la zone intérieure franchissent les Montagnes Rocheuses et descendent jusqu'à leurs contreforts de l'Alberta. Certaines essences, telles que le sapin Douglas, l'épinette Engelmann, le sapin gracieux, le mélèze et le pin de Murray, se voient aussi dans l'ouest de l'Alberta, mais il est rare qu'elles se propagent loin vers l'est.

Les forêts des Grandes Plaines.—On peut diviser la région des Grandes Plaines en trois zones: celle de la prairie, celle de la forêt septentrionale et celle de la zone sub-arctique. Dans cette région, l'altitude ne varie guère; ce sont donc la latitude, la nature du sol et son plus ou moins d'humidité qui déterminent la croissance des différentes essences. La zone de la Prairie part de la frontière internationale et se répand, sur une largeur de 200 à 400 milles, à travers l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba. Les bosquets qui croissent dans les lieux abrités sont constitués principalement par le tremble, qu'accompagnent l'épinette blanche et le pin gris. Au nord de cette vaste étendue, purement agricole et pastorale, commence la zone de la forêt septentrionale; large de 300 à 400 milles, elle s'étend de l'Alaska au Labrador, couvrant la plus grande partie du Bouclier Laurentien jusqu'à l'extrême limite de la croissance des arbres utilisables. Autrefois, l'épinette blanche était l'arbre le plus commun de toute cette zone; elle en forme encore l'essence la plus importante au point de vue commercial, quoiqu'elle ait subi d'énormes dommages par les feux de forêts. A l'est, le sapin-baumier joue un rôle considérable et le type balsamier forme la plus grande partie des ressources en bois à pulpe de l'est du Canada. L'épinette noire et le tamarac croissent dans les contrées marécageuses de cette zone. D'immenses étendues ont été dévastées par le feu. Le tremble a remplacé l'épinette et le sapin dans le meilleur sol de ces régions et constitue actuellement la principale essence, bien qu'elle doive être éventuellement remplacée par les conifères, là où leur reproduction naturelle est possible. Cependant, il n'y a aucune perspective immédiate de restaurer les conifères par les moyens naturels sur de très vastes étendues. Le pin gris s'est implanté très souvent d'une manière permanente dans les sols les plus secs et les plus légers. Le bouleau est mêlé au tremble en se dirigeant vers l'est et le peuplier baumier se rencontre dans les régions mieux arrosées. Le pin gris, le tremble et le peuplier baumier se développe beaucoup plus le long de la rivire La Paix, dans le nord de l'Alberta, que partout ailleurs en Amérique. Sur ses confins septentrionaux cette zone se perd dans la toundra sub-arctique et les arbres ne poussent que sur d'étroites lisières le long des cours d'eau. On rencontre du bois d'assez fortes dimensions dans ces vallées peu profondes jusque vers le 67°, indiquant que le sol est plus important que le climat pour délimiter les régions propices à certaines essences. Vers le nord, le sapin-baumier disparaît bientôt, puis successivement s'éliminent le peuplier-baumier, le cyprès, le tremble et le bouleau blanc, laissant l'épinette blanche et noire, le tamarac et le saule délimiter la croissance arborescente au septentrion. Cette limite peut être *grosso modo* indiquée par une ligne tirée de l'embouchure du fleuve Mackenzie, sur l'océan Arctique, à l'embouchure de la rivière Churchill sur la baie d'Hudson et à travers la péninsule du Labrador, aux environs du 58° de latitude nord.

Les forêts de l'est.—Le sud-est du Canada possède un certain nombre de régions sylvestres possédant chacune leurs essences particulières. La région des bois durs embrasse la zone carolinienne, confinée à la rive nord du lac Erié et à la partie occidentale du lac Ontario. Son importance consiste en ce qu'elle borne au nord l'habitat d'un type qui couvre une immense étendue au centre des Etats de l'est, et comporte un certain nombre d'essences, comme le tulipier, le sassafras, etc., que